

REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 02

12 01 16 Protection sociale : les futurs efforts portés par les plus de 60 ans ?

. Le Point.fr

Après les jeunes et les actifs, c'est au tour des plus de 60 ans de faire des efforts, selon France Stratégie, organisme placé sous la tutelle de Matignon.

"Au vu de la situation des différentes classes d'âge" - niveau de vie, contribution nette au système de protection sociale -, "il apparaît difficile de mettre davantage à contribution les plus jeunes et les actifs", écrit-il mardi dans une analyse intitulée "Les jeunes sont-ils sacrifiés par la protection sociale ?" "Une baisse du transfert net perçu par les plus de 60 ans apparaît nécessaire", poursuit l'étude. Le transfert net est la somme de ce qu'un individu reçoit en moyenne en prestations sociales (maladie, retraite, chômage...), moins la somme de ce qu'il paie en taxes et cotisations, rapporté au PIB par tête.

La hausse des dépenses due aux plus âgés

Ainsi, les auteurs relèvent que la progression globale des dépenses de protection sociale, de 14,5 % à 31,9 % du PIB entre 1959 et 2013, est dans sa "quasi-totalité" due à la hausse des dépenses les plus concentrées sur les plus âgés. La hausse est d'abord imputable à la démographie. "L'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom renforce la contribution des plus âgés au financement de la protection sociale, mais cette arrivée alimente en retour des dépenses de protection sociale sensiblement plus importantes", peut-on lire.

Néanmoins, même si la dépense moyenne dont bénéficie un individu de plus de 60 ans est toujours nettement plus élevée que celle dont bénéficie un individu de moins de 25 ans, cette dépense rapportée au PIB par tête a augmenté dans les deux cas au même rythme (+ 15 %) entre 1979 et 2011, nuance France Stratégie. Mais, étant donné les niveaux de dépenses de départ, cette évolution correspond à une hausse de dix points de PIB par tête pour les plus de 60 ans contre seulement deux points de PIB par tête pour les moins de 25 ans.

Plus de pauvres chez les jeunes que chez les plus de 60 ans

Du côté des prélèvements, l'organisme relève que les actifs sont mis davantage à contribution que par le passé, tout comme les plus âgés qui le sont deux fois plus qu'il y a 20 ans du fait notamment de la CSG (contribution sociale généralisée) mise en place en 1991. Ainsi, le taux de prélèvements est passé pour les 25-59 ans, de 27 à 37 % entre 1979 et 2011 et d'environ 10 % à près de 20 % pour les plus de 60 ans. Pour les moins de 25 ans, la progression a été nettement plus faible (26,7 % en 1979 contre à 29,5 % en 2011) et pour cause, la situation relative des jeunes, qui rentrent plus tardivement sur le marché du travail, se dégrade.

La pauvreté touche aujourd'hui 2,5 fois plus souvent les moins de 25 ans que les plus de 60 ans, alors que le niveau de vie moyen des moins de 25 ans qui représentait 88 % de celui des plus de 60 ans en 2002, est passé à 82 % en 2012.

Au contraire, le niveau de vie des retraités, lui, s'est amélioré dans le temps. Il s'élevait à 70 % de celui moyen de la population en 1970 pour atteindre 105 % en 2013

15 01 16 «Pour une retraite agricole décente à 85 % du Smic»

Publié le 15/01/2016

Les retraités agricoles en ont assez et veulent que leurs revendications soient enfin entendues. Hier, Jeanine Delfour, présidente de l'association nationale des retraités agricoles de France (ANRAF) a rencontré à

Montauban la députée Valérie Rabault, également rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le but : être entendu et obtenir de réelles avancées en faveur des retraites agricoles. Dans le département, l'association compte près de 1 000 adhérents. Rencontre avec Jeanine Delfour (photo DDM, Manu Massip).

Depuis le 1er janvier, les chefs d'exploitations ayant effectué une carrière complète touchent désormais 73% du Smic. Ce montant s'élèvera à 74% l'année suivante et à 75 % en 2017. Êtes-vous satisfaite pour autant ?

Ce n'est pas une amélioration car je viens d'apprendre que le montant de notre retraite ne sera pas indexé sur le SMIC. Donc, en fin de compte, il va retomber très bas. La pension de retraite ne doit pas être indexée. En plus, pour bénéficier de ce montant, il faut justifier pour les retraités avant le 1er janvier 1997, de 32 à 37,5 ans d'activité comme chef d'exploitation et pour ceux après le 1er janvier 1997, de 17,5 ans. De toute façon, nous nous battons pour une retraite décente à 85% du Smic et ce, pour tous, hommes et femmes. Vous savez, la retraite moyenne d'un agriculteur est de 770 euros et celle d'une femme 520 euros.

Quelles sont vos autres revendications ?

On veut le relèvement du revenu fiscal de référence, le rétablissement de la demi-part pour les veufs et veuves mais aussi l'application réelle, je dis bien réelle, du taux de réversion qui est de 54 %. Aujourd'hui, à cause de certains critères, le taux est bien inférieur. Moi, par exemple, depuis le début de l'année, j'ai appris que j'allais perdre 75 euros par mois parce que j'ai atteint un certain plafond, en sachant qu'entre ma retraite et ma pension de réversion, je touche 950 euros chaque mois. Je ne trouve pas ça acceptable que nous, les retraités agricoles, nous percevions si peu par rapport au travail accompli. Vous savez, depuis 20 ans que l'association existe, il y a eu très peu d'avancées.

Comment l'expliquez-vous ?

Il n'y a pas de volonté politique. Aucun gouvernement jusqu'à présent n'a voulu remettre les choses à plat. Ce n'est pas assez électoral si vous voyez ce que je veux dire. Je crois qu'on oublie que lors des deux guerres mondiales, on était là pour nourrir la population. J'en ai marre d'entendre certains politiques affirmaient qu'ils nous comprennent car leur grand-père était agriculteur. À la place de dire cela, il faut agir et résoudre les problèmes. J'ai l'impression qu'on a trouvé un appui avec Mme Rabault qui nous écoute et nous a assuré qu'elle allait faire remonter nos revendications. En plus, elle souhaite mettre en place une sorte de table ronde entre le gouvernement et tout le monde agricole pour faire avancer les choses